



## Compte-rendu de l'Assemblée générale du Diaconat Protestant de Grenoble 3 avril 2022 Temple protestant de Grenoble

L'Assemblée commence à 10 h 40. Au nom du président du Diaconat Protestant, François-Pierre Bouchaud, empêché pour cause de COVID, Elisabeth Olléon, membre du Bureau, souhaite la bienvenue aux membres de l'EPUDG, aux adhérents et aux bénévoles du Diaconat ainsi qu'aux partenaires associatifs et institutionnels, et les remercie d'être venus assister à cette assemblée.

Il est procédé au vote du Bureau de l'Assemblée :

Présidente : Ariane Wallet

Assesseurs : Patrick Astier, Frédéric Gauthier, Jacques Istas, Daniel Imizcoz

Secrétaire : Elisabeth Olléon

50 personnes sont présentes et 72 pouvoirs sont attribués, soit 122 votants.

### Rapport moral sur l'année 2021

Le président, en visio conférence, rappelle que le rapport d'activité 2021, disponible sur le site de l'association, décrit en détails l'ensemble des actions du Diaconat.

#### **Pour résumer brièvement le rapport d'activité :**

Les deux projets qui seront présentés après ce rapport moral sont les marqueurs de l'année 2021, notamment par le recrutement de deux salariées et les charges qui en ont découlé, financées par des subventions et des dotations exceptionnelles. Un des objectifs sera de pérenniser ces ressources si utiles à nos actions.

Les cinq activités du Diaconat ont bien repris en 2021, en premier lieu à l'Échoppe qui a fortement évolué grâce au projet évoqué ci-après et au recrutement d'une salariée. Activité soutenue, également, à l'Entraide qui a vu son volume d'aides augmenter de 70 % ; dans le réseau Esaïe qui a mis en place une nouvelle gouvernance à la suite du départ de sa présidente depuis 11 ans ; ou encore à la maison d'arrêt de Varcès où sont aidés les détenus les plus précaires. L'assemblée applaudit Danielle et Céline Gallo, Anne-Marie Cauzid, et Christian Desille, respectivement actifs dans ces trois activités. Pauline Liesenfeld, jeune volontaire pour le paix en poste à l'EPUDG en 2021-2022 et très active à l'Échoppe, est également remerciée et applaudie lors des échanges.

L'activité la plus récente, l'Escale, est un accueil de jour de plus en plus fréquenté, où deux fois par semaine, les bénévoles et les personnes accueillies ont plaisir à se retrouver pour partager un temps d'échanges, de convivialité, comme dans une famille.

Après deux années d'interruption, les brocantes et le marché de Noël ont pu reprendre en 2021 comme avant.

Par ailleurs, le Diaconat tient sa place d'interpellation auprès des pouvoirs publics, en particulier dans plusieurs collectifs : Les accueils de jour, les associations de bénévoles œuvrant contre la précarité, et Migrants en Isère.

### **Rapport moral :**

Le président souligne que le Diaconat Protestant, en tant que service d'Église, c'est aussi une façon d'être, au nom de l'Évangile, « **le sel de la terre** ». Il rappelle les fondements et les valeurs de l'association, celles qui nous permettent d'aller bien au-delà de la distribution d'aides matérielles en permettant à tous, accueillants et accueillis, **de faire communauté**. Les personnes accueillies sont des personnes fragiles qui trouvent, au contact des bénévoles du Diaconat, de la chaleur humaine, de l'écoute, du conseil, de l'aide matérielle ou spirituelle, de la compassion quelquefois, et toujours un réconfort et un accompagnement qui leur redonnent l'espoir et l'énergie de se remettre en mouvement.

Ces personnes que nous accueillons ne sont pas des profiteurs qui trouveraient dans la charité chrétienne une façon facile de subsister. Et le diaconat n'a pas auprès d'eux une mission d'assistantat. La précarité n'est pas un choix. Comme le dit le pasteur Hetler, « c'est un scandale », et comme l'écrit aussi la FEP dans sa charte : « ce n'est pas une fatalité ».

Le président rappelle que le renouvellement des bénévoles est vital pour le Diaconat qui a toujours besoin de nouvelles bonnes volontés. Il faudra notamment trouver quelqu'un pour prendre le relai du rôle de président d'ici 2023.

Il remercie les bénévoles, l'Église protestante unie de Grenoble, la Fédération de l'entraide protestante ainsi que les partenaires associatifs et institutionnels du Diaconat.

## **Le Projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat »**

Ce projet a été présenté à l'AG 2021. Il a donné lieu au recrutement d'une salariée, Nathalie Carlin, en consolidation de l'équipe de bénévoles, pour apporter des compétences professionnelles spécifiques au travail social et à la gestion de ce projet. Il est transversal à toutes les activités du Diaconat et a cette année surtout porté sur l'Échoppe, l'Entraide et l'Escale. Il est fondé sur une démarche participative, innovante dans son esprit et sa manière de procéder. Il s'agit de construire les solutions avec les personnes aidées, de conduire une réflexion commune et d'agir ensemble en responsabilité partagée. Ainsi l'Échoppe a grandement bénéficié cette année d'une réflexion et d'un travail communs entre bénévoles et bénéficiaires.

Le bilan à l'Échoppe se décline en trois axes : l'amélioration de l'accueil, grâce aux permanences sociales, à la formation des bénévoles aux ressources, à la distribution de chèques services, entre autres ; la diversification de l'approvisionnement grâce à l'apport de plusieurs nouveaux fournisseurs qui donnent davantage de fruits et légumes et des produits d'hygiène ; et enfin la mise en place d'ateliers, à commencer par des ateliers de sensibilisation

au diabète et à l'alimentation saine. À l'Entraide, l'étude des dossier sociaux a été renforcée, ainsi que les actions d'interpellation.

Le projet se poursuit l'année prochaine sur ces trois axes à l'Échoppe, et mise sur le recrutement d'un travailleur social de terrain. Il portera aussi sur l'interconnexion des différentes activités du Diaconat et sur le renforcement de la visibilité du Diaconat tant dans le milieu associatif grenoblois qu'avec les institutions.

## Le projet En-Act

Le projet EN-ACT est une expérimentation nationale menée par la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) et portée à Grenoble par un groupe d'associations membres du collectif « Migrants en Isère ». Le projet est piloté par le Diaconat Protestant depuis début 2021. L'expérimentation est fondée sur un triple constat :

LES ENTREPRISES FRANÇAISES éprouvent d'importantes difficultés à pourvoir de nombreux emplois qu'elles offrent ;

LES DEMANDEURS DE TITRES DE SÉJOUR présents sur le territoire n'ont pas la possibilité de travailler à défaut de posséder un titre de séjour assorti d'une autorisation de travail, autorisation difficile à obtenir et à renouveler ;

LE TRAVAIL favorise l'intégration et le Vivre-ensemble.

Le constat partagé par de nombreux élus, entreprises, associations et administrations est que les personnes étrangères sur le territoire français peuvent contribuer à l'activité économique du département en répondant à la problématique de l'emploi pour les métiers en tension.

**L'expérimentation propose une innovation sociétale** : sécuriser la situation de travailleurs étrangers compétents mais fragilisés par le séjour irrégulier et répondre à des enjeux du territoire en termes d'emploi. Il s'agit donc de proposer à la régularisation au séjour et au droit au travail des personnes étrangères qui peuvent répondre aux besoins en recrutement des métiers dits en tension. La régularisation demandée est l'Admission Exceptionnelle au Séjour au titre du travail, qui repose sur le pouvoir discrétionnaire du préfet.

La Fédération de l'Entraide Protestante souhaite développer l'expérimentation sur plusieurs territoires. **L'expérimentation grenobloise bénéficie d'un poste de chargée de mission** salarié par le Diaconat grâce à un financement de la FEP depuis novembre 2021.

**L'expérimentation mobilise un réseau d'acteurs diversifié** et ambitionne de développer de nouvelles formes de collaboration entre les acteurs des mondes du privé et du public. Nos partenaires majeurs sont naturellement le préfet de l'Isère et les services préfectoraux en charge de l'immigration, ainsi que la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité (DDETS). L'innovation tient également dans la collaboration singulière entre le monde associatif et le monde économique, et notamment les employeurs et les fédérations de métiers en tension (par exemple, le BTP, les services d'aide à la personne à domicile ou en structure, la métallurgie, l'hôtellerie-restauration, la restauration collective) et les organismes de formation.

**Opérationnellement**, les associations ou les employeurs présentent un dossier à la commission de validation En-Act. Les dossiers retenus sont présentés directement aux services de la Préfecture et de la DDETS lors de réunions opérationnelles, qui réunissent le monde associatif, le monde économique et les autorités. **L'expérimentation s'inscrit dans le long terme** et vise à démontrer un impact positif de la stabilité dans l'emploi et de l'insertion durable tant pour les travailleurs régularisés que pour les entreprises.

Un temps d'échanges permet d'éclaircir certains aspects du rapport moral et des projets.

## Rapport financier 2021

La trésorière du Diaconat, Dominique Razaka, présente le compte de résultats 2021, ses tableaux de chiffres et ses points forts (voir détails dans le rapport financier) :

### Recettes

- Hausse significative des dons (37 761 € soit 34 % de plus qu'en 2020)
- Suite aux allègements des consignes sanitaires COVID, reprise des recettes générées par le marché de Noël et la brocante (recettes nettes (frais déduits) 5 869 €)
- Subventions de fonctionnement en très forte croissance. Les subventions et dotations au titre de l'année 2021, s'élèvent à 70 808€ dont les projets « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires » et EN-ACT (projet financé par la FEP).

### Dépenses

- Forte augmentation de l'aide alimentaire (Échoppe) et des aides financières (Entraide), respectivement + 31 % et + 70 % par rapport à 2020
- Des dépenses RH liées au début de professionnalisation de l'action Diaconale. 23 235 € au lieu de 2 406 € en 2020

**Le résultat 2021 est positif (4 784 €).**

**L'assemblée vote le quitus à la trésorière : sur 122 votants, 122 vote POUR.**

## Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel 2022 est présenté à l'équilibre (227 500 €). (voir rapport financier)

En 2021, le montant des réserves était de 177 475 € (grâce à un legs exceptionnel en 2019) ; il devrait s'élever en 2022 à 131 000 €.

**L'assemblée vote le budget prévisionnel : sur 122 votants, 119 POUR et 3 abstentions.**

Après un temps d'échanges, l'assemblée se sépare sur le chant Ouvre les yeux, Seigneur.

Clôture de l'assemblée à 12 h 20.